

Sans cela nous devons peut-être imposer aux travailleurs de certaines industries des réductions de salaire de 25, de 30 et même de 40 p. 100.

La seule façon de l'éviter, c'est de prévoir des mécanismes permettant à notre industrie, à nos petites et moyennes entreprises—je n'oublie pas les grosses entreprises, mais je mentionne les autres parce qu'elles me tiennent à cœur—de moderniser leur outillage et leur matériel et d'acquérir des techniques modernes. Il faut permettre à nos entreprises de constituer les fonds qui leur permettront de développer des produits industriels au Canada. Ce sera un pas de géant vers la création d'emplois. Mais tout d'abord, il faut rétablir la confiance des Canadiens dans le dynamisme de notre économie.

Je suppose que le ministre des Finances l'a déjà entendu dire maintes fois. Je répète quand même qu'il faut réglementer les dépenses publiques et l'expansion de la masse monétaire. Normalement, quiconque préconise une pareille théorie est considéré comme un partisan de l'argent cher. Mais il n'est pas nécessaire, justement, qu'une compression de la masse monétaire entraîne un resserrement du crédit; il suffit d'augmenter la vitesse de rotation de l'argent. Mais cela ne peut se faire qu'à si l'on rétablit la confiance dans le gouvernement et dans l'économie. À la seule condition, en d'autres termes, que la population soit certaine que notre économie va progresser.

Il y a beaucoup d'argent dans les comptes d'épargne. Un grand nombre de petites et moyennes entreprises ont des fonds non distribués, de l'argent en réserve. Beaucoup d'entreprises aimeraient investir cet argent dans l'énergie, par exemple, mais dans l'état actuel de notre législation fiscale, il est impossible de le faire avantageusement. Il y a dans les comptes des sociétés et dans les comptes d'épargne des particuliers, de vastes sommes d'argent qui pourraient servir à faire des choses nécessaires. Mais pour cela il faut que la confiance dans l'économie renaîsse il faudrait que le gouvernement dise par exemple qu'il va travailler en 3 ou 4 ans à rétablir l'équilibre budgétaire et à maîtriser l'expansion monétaire, à plafonner l'accroissement de la masse monétaire au taux de croissance du produit national brut. Si le gouvernement faisait cela, il rétablirait la confiance dans l'économie, et les capitaux disponibles s'investiraient.

J'ai cherché longuement à faire comprendre mon point de vue. Je n'aime pas m'emporter dans les débats. Je veux construire et non détruire, et j'aime sentir que j'apporte quelque chose d'utile aux délibérations de la Chambre. J'espère que ceux qui, en face, sont aux prises avec ces questions tiendront compte de mes observations dans l'élaboration des mesures législatives à venir.

● (2050)

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, nous étudions actuellement le bill C-19 qui vise à autoriser le gouvernement du Canada à restreindre ses dépenses. Il s'agit d'un programme défectueux, mal appliqué et au mauvais moment.

Hier, il y a eu des élections dans la province de Québec. Ce furent peut-être les élections provinciales les plus importantes qui se soient jamais déroulées au Canada. Je pense que personne d'entre nous n'est actuellement en mesure d'évaluer les conséquences. Comme tous les députés de mon parti, je suis pour un Canada uni. Je ne puis accepter de bon gré qu'une

Compression des dépenses de l'État

province, que ce soit le Québec ou une autre, veuille se séparer du reste du Canada.

Pendant les semaines qui ont précédé les élections d'hier au Québec, on a fait de nombreux sondages d'opinion. Ces sondages ont déterminé exactement le pourcentage des voix qui reviendraient à un parti, le parti québécois: 40 p. 100. Toutefois, ce n'était pas là le seul but du sondage. On a aussi demandé aux personnes interrogées ce qu'elles pensaient de l'idée d'un État québécois indépendant. Les résultats que l'on a publiés sont très intéressants. Ils indiquent que moins de 20 p. 100 des Québécois désirent que leur province se sépare.

Je dois me demander, et le premier ministre (M. Trudeau), le ministre des Finances (M. Macdonald) et le reste du gouvernement devraient également le faire, pourquoi 40 p. 100 des électeurs ont voté pour le parti québécois alors que 20 p. 100 seulement des Québécois veulent que leur province se sépare. Les motifs sont très clairs.

En premier lieu, le gouvernement était extrêmement corrompu. Il suffit de tenir compte de tout ce qui s'est déroulé à propos des Jeux olympiques. Le gouvernement fédéral a contribué au financement des Jeux olympiques. Les exemples de corruption et d'escroquerie se sont multipliés. Les Québécois ont constaté qu'ils ne pourraient rien obtenir de mieux du gouvernement libéral du Québec, ce qui est exact. Les Québécois déploieraient profondément le niveau élevé de chômage dans leur province, résultat de manœuvres cauteleuses de la part des deux gouvernements libéraux, tant celui de la province que le gouvernement fédéral.

Aujourd'hui, on a adressé des questions au premier ministre et au ministre des Finances. On leur a demandé si, compte tenu des élections d'hier et du chômage dans l'ensemble de notre pays, ils envisageaient d'élaborer des programmes de création d'emplois. Ils ont donné la même réponse que nous entendons depuis octobre 1975: la lutte contre l'inflation est plus importante que la lutte contre le chômage.

Il y a des années, nous avons protesté contre le fait que le chômage contraint à gaspiller de l'argent, qu'il engendre la pauvreté et la misère. On nous a dit qu'il ne s'agissait pas là d'un problème grave. C'était en 1973, pendant le mandat de l'ancien ministre des Finances, M. Turner, quand le taux de chômage était de 6 p. 100. Quelle est la situation maintenant? J'aimerais vous citer un article publié dans le *Globe and Mail* du 10 novembre 1976.

Le taux de chômage a atteint 7.6 p. 100 en octobre, soit le taux désaisonnalisé le plus élevé depuis le mois de mai 1961, selon Statistique Canada . . .

Jusqu'ici cette année, le pire taux de chômage que nous ayons connu a été de 7.4 p. 100 en avril dernier . . .

L'organisme gouvernemental a dit que toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve et de l'Alberta, ont connu une hausse du taux de chômage . . .

Pour ce qui est du groupe d'hommes de 15 à 24 ans, le taux de chômage a augmenté de 2 p. 100, passant à 13.3 p. 100, tandis que pour les hommes de 25 ans et plus, ce taux est passé de 0.6 p. 100 à 4.9 p. 100.

Examinons les données provinciales. Au Québec, qui a le plus grand nombre de chômeurs de toutes les provinces, avec quelque 234,000 sans-emploi, le taux est de 10.1 p. 100, soit une augmentation par rapport à l'ancien taux de 9.7 p. 100. Dans ma province du Manitoba, ce taux est passé à 4.9 p. 100. En Saskatchewan, il est passé à 4.2 p. 100 et en Alberta, il n'a pas bougé et est toujours de 3.7 p. 100. Dans les Prairies le taux de chômage n'inclut pas les 70 à 90 p. 100 d'autochtones